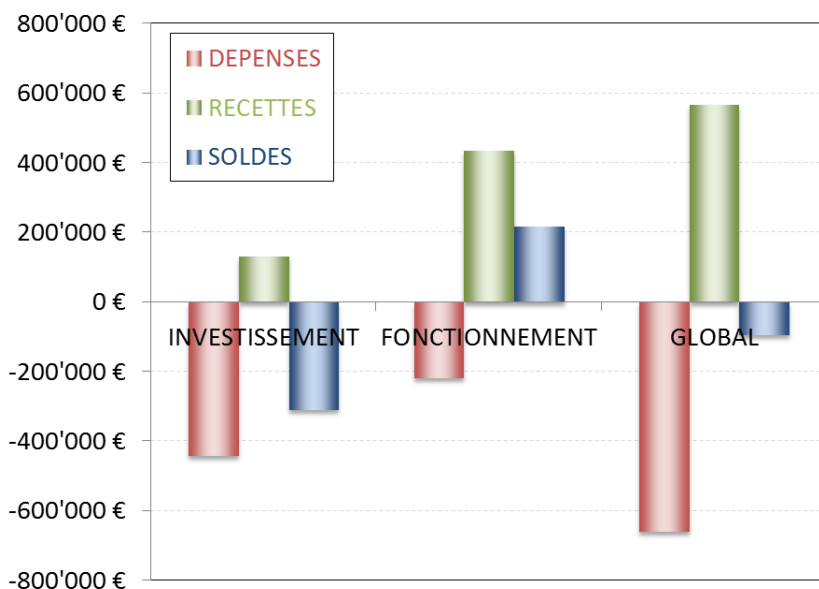


Le budget communal

La séance publique du conseil municipal du samedi 28 février dernier avait pour objet le vote du budget 2015.

COMPTE 2014



	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
INVESTISSEMENT	-441'028 €	129'859 €	-311'169 €
FONCTIONNEMENT	-219'927 €	435'735 €	215'809 €
GLOBAL	-660'954 €	565'594 €	-95'360 €

Le bilan des comptes 2014 montre un excédent en fonctionnement de 215'809 Euros, et un déficit en investissement de 311'169 Euros, et se solde donc par un déficit global de 95'360€.

Ce déficit s'explique principalement par les investissements engagés sur les fonds propres de la commune, pour la réalisation des appartements dans la maison Charbonnet (279 000 € en 2014) et l'acquisition du local « Fleur des Champs » (25 000 €).

Il est à noter l'importance de l'attribution aux communes des fonds frontaliers (140 000€ en 2014). Celle-ci pourrait être remise en cause dans les années futures.

Les fonds propres de la commune, après l'exercice 2014, s'élèvent toujours à plus de 600 000€.

Budget 2015

La situation économique de la commune est donc saine et permettra l'aboutissement de 2 projets sur 2015 :

- ◆ la finalisation des appartements de la maison Charbonnet
- ◆ les travaux de sécurisation de la traversée de la RD1201 au Mont-Sion.

Des projets seront en outre mis à l'étude cette année, pour une réalisation en 2016-2017, notamment :

- ◆ La sécurisation de la traversée de Saint Blaise
- ◆ L'aménagement des abords de l'église et de la salle communale

Les différents taux d'imposition en vigueur sur la commune ont été maintenus en 2015, au même niveau qu'en 2014.

Elections départementales

Pour rappel, auront lieu les **dimanche 22 mars** et **dimanche 29 mars** prochains les élections départementales, qui remplacent les élections cantonales, et permettront de désigner les membres du conseil départemental (ex- conseil général). La commune de Saint-Blaise est rattachée au canton de La Roche-sur-Foron.

La grande nouveauté de ce scrutin est l'instauration de la parité homme/femme, vous aurez donc à élire un binôme femme-homme titulaire, ainsi que leurs remplaçants également un binôme femme-homme.

Pour que l'abstention ne soit pas la grande gagnante de ce scrutin, nous vous invitons à vous déplacer en mairie le 22 Mars pour voter dès le premier tour !



MARATHON **DULAC** D'ANNECY

Nous vous invitons à venir encourager et soutenir notre jeune Saint-Blaisien **Ludovic Josserand** qui participera au marathon d'Annecy prévu le 19 avril 2015. Son départ est à 8h30. Pour rappel, un marathon représente une course de 42,195 km !!! N'hésitez pas à l'encourager.

Pour les démarches administratives, le secrétariat de mairie est ouvert le mardi de 14h à 18h.

Vous préférez recevoir cette lettre d'information par mail ?
Il vous suffit d'en faire la demande à mairie.stblaise@wanadoo.fr